
Atelier

Rénovation énergétique :

Décryptage des aides financières 2025

Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

Direction Habitat et Renouvellement Urbain – Maison de l'Habitat et du Patrimoine | 26 février 2025

Ordre du jour

- La Maison de l'Habitat et du Patrimoine
- La rénovation énergétique
- Les aides à la rénovation de l'habitat

La Maison de l'Habitat et du Patrimoine Espace Conseil France Rénov'



➔ Un guichet unique pour informer et accompagner les porteurs de projet



LES MISSIONS

Espace conseil France Rénov'

- ❖ Un service public neutre, gratuit et indépendant
- ❖ Conseils techniques pour la rénovation de l'habitat
- ❖ Informations sur les aides financières

Urbanisme

- ❖ Permanence instruction droit des sols sur RDV
- ❖ Information sur le **Site Patrimonial Remarquable**, tous les mardis & permanence de l'ABF tous les 15 jrs
- ❖ Information sur la rénovation des façades tous les jeudis

Logement social

- ❖ Accueil, information et enregistrement des demandes

Animation

- ❖ Ateliers Grand Public
- ❖ Ateliers Pro
- ❖ Expositions

2 bis rue des Cordeliers – Pau
05 59 82 58 60

Quel accompagnement pour l'utilisateur?



Accueil physique et téléphonique

- ✓ Du **mardi au vendredi**
- ✓ Des **permanences dédiées** sur RDV
- ✓ Des **visites à domicile** avec évaluation énergétique dans certains cas

En ligne

- ✓ Prise de rdv
- ✓ Un formulaire de demande d'accompagnement

<https://www.pau.fr/maison-de-lhabitat-et-du-patrimoine-copie>



MAISON de L'HABITAT
et du Patrimoine

PROGRAMME DES ATELIERS
JANV. - AVRIL

30 JANV
18h

PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES :
intégration et installation

27 FÉV
18h

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE :
décryptage des aides financières

27 MARS
18h

REGARDS CROISÉS AROUND D'UN PROJET HABITAT :
architectes et propriétaires

24 AVRIL
18h

LA RÉNOVATION GLOBALE DES COPROPRIÉTÉS :
les étapes clés à travers un exemple concret

Réservation via l'application Ma Ville Facile et sur pau.fr

Maison de l'Habitat et du Patrimoine :
2 bis rue des Cordeliers.
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

2 EXPOSITIONS

Concertation sur le projet de la ZAC Rives du Gave
Du 17/09/2024 au 31/01/2025
- Entrée libre -

Métamorphoses
Du 04/02 au 02/05/2025
- Entrée libre -

pau.fr

MAISON de L'HABITAT et du Patrimoine

PAU BÉARN PYRÉNÉES
Communauté d'Agglomération

La programmation 2025

- ✓ **Une programmation annuelle**, pour informer, sensibiliser, échanger, autour des thématiques de **l'habitat** et du **patrimoine**
- ✓ 1 atelier **tous les derniers jeudis** de chaque mois
- ✓ **3 expositions** habitat/patrimoine par an

Pour ne rien manquer :

- ➔ Inscription à **notre liste d'emailing**
- ➔ Programmation en ligne sur Pau.fr

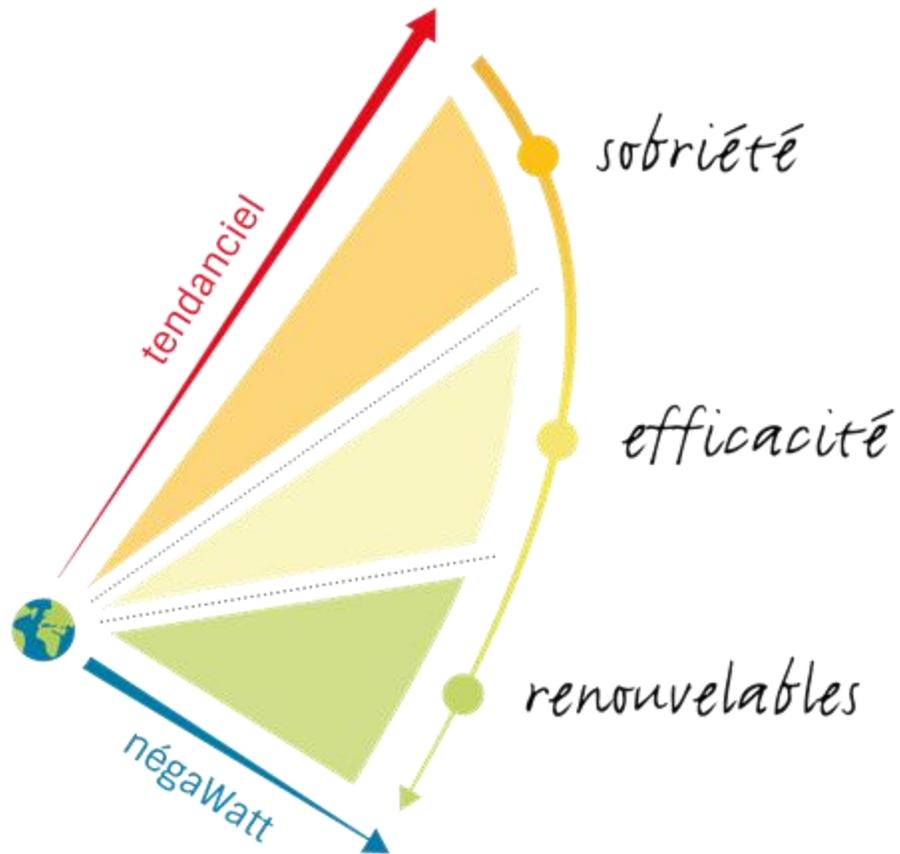
LA RENOVATION ENERGETIQUE

Le B.A BA



La rénovation énergétique

La stratégie



© Association négaWatt - www.negawatt.org

SOBRIÉTÉ

Chauffer moins

Ne pas chauffer les oiseaux et les voisins, ça commence par l'isolation

EFFICACITÉ

Chauffer mieux

Ajuster le besoin à la maison, en ajustant le système de chauffage

RENOUVELABLE

Que quand la consommation est incompressible

La rénovation énergétique

Par étapes c'est plus facile, mais est ce que c'est mieux ?



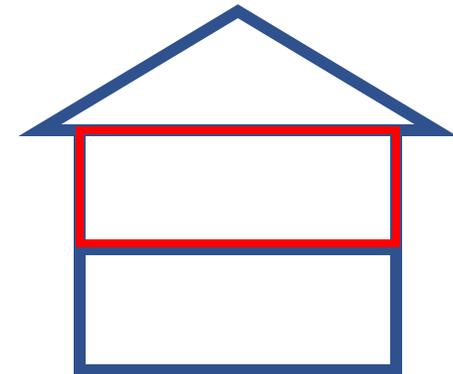
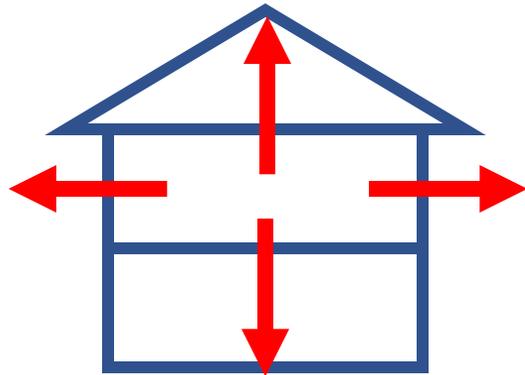
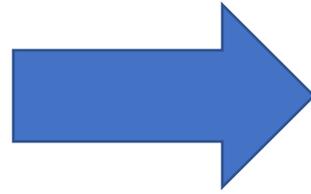
La maison

- Années 1960
- 130 m²
- Combles isolés il y a 20 ans
- Murs parpaing brique
- Sous-sol
- Chaudière au gaz
- Etiquette G
- 6041 € énergie par an



La rénovation énergétique

Par étapes c'est plus facile, mais est ce que c'est mieux ?



La rénovation énergétique

Par étapes c'est plus facile, mais est ce que c'est mieux ?



La maison

- Années 1960
- 130 m²
- Etiquette G
- 6 041 € énergie par an

Les travaux

- Combles à isoler
- Murs extérieurs
- Remplacement chaudière
- Isolation du sous-sol

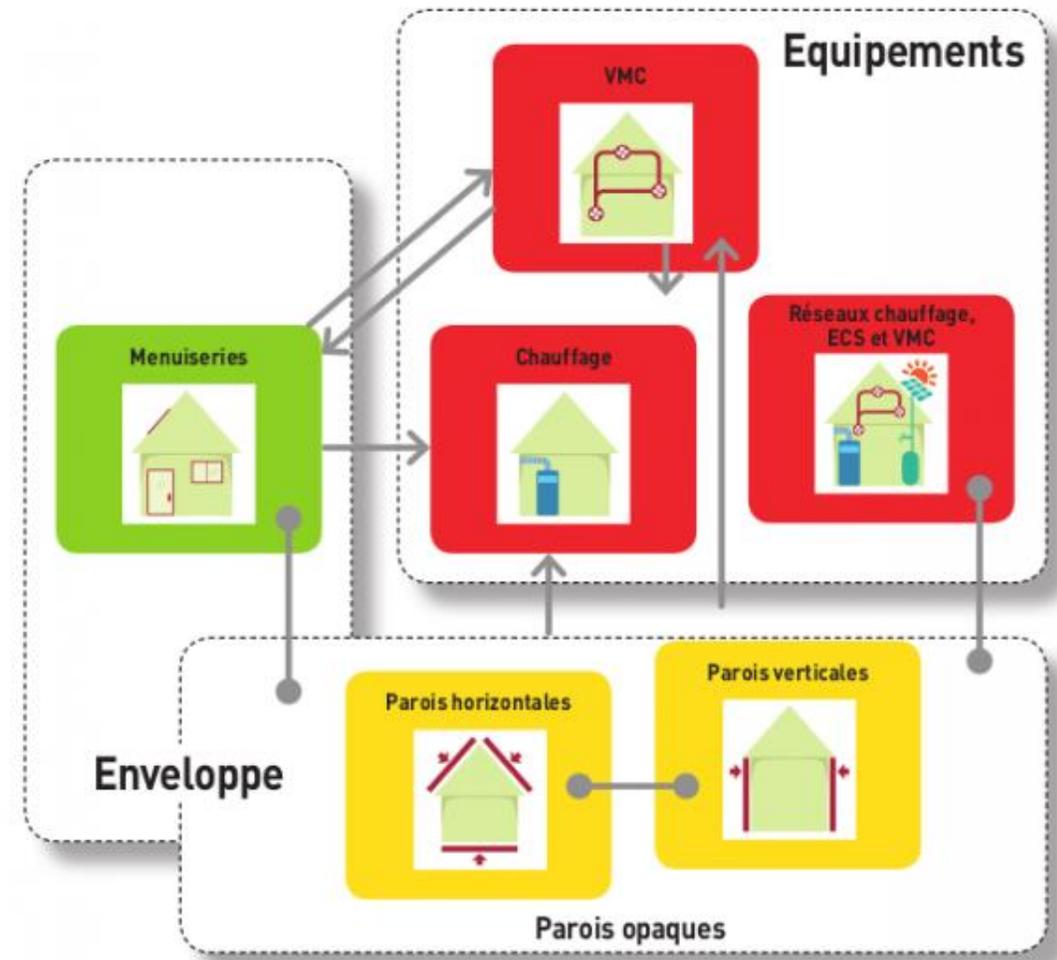
Le bilan

- Etiquette C
- +22% valeur
- 1 193 € énergie par an

La rénovation énergétique



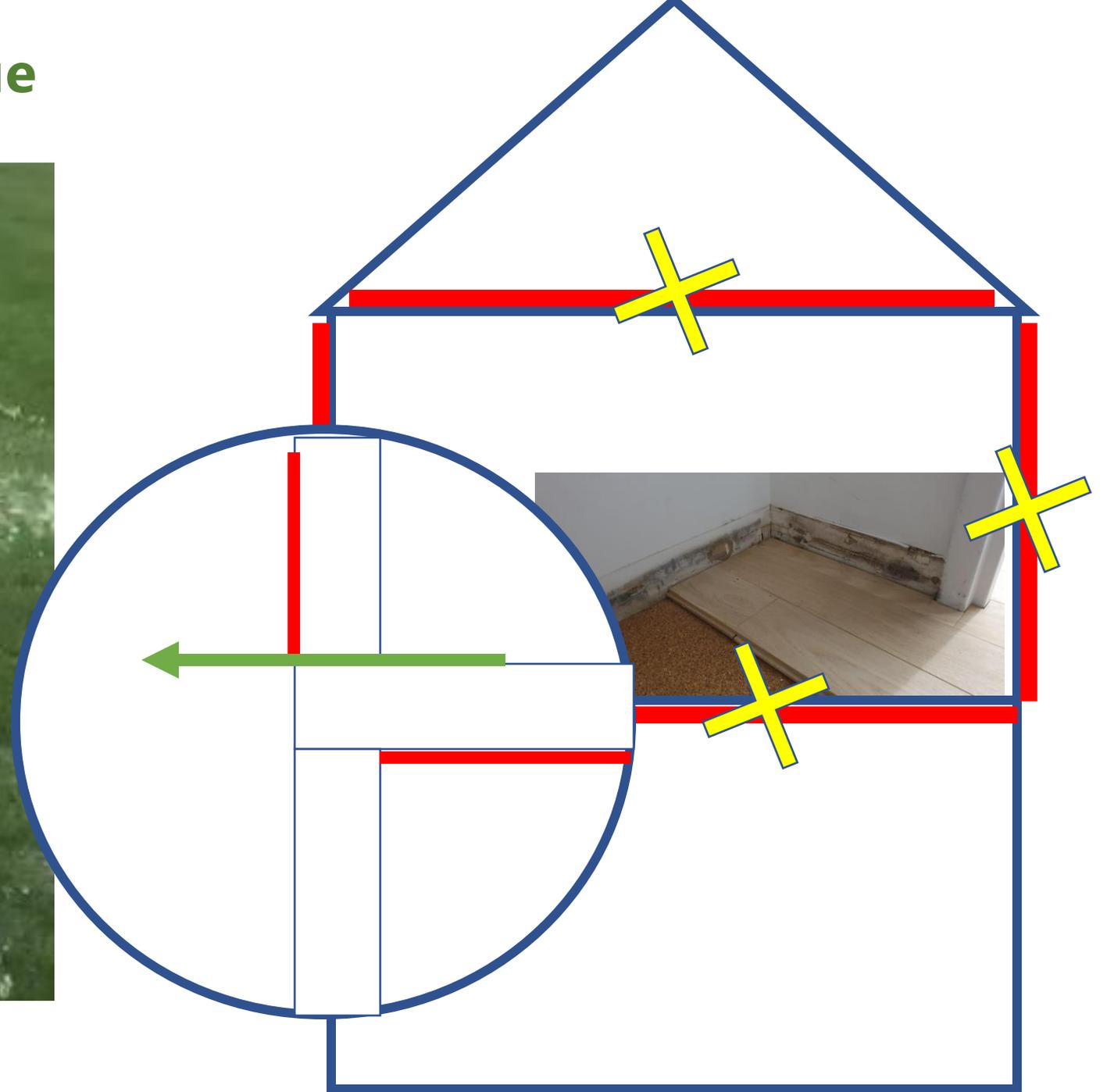
Vue globale des interactions et interfaces à traiter



→ **Interactions** : conséquences sur d'autres lots des actions menées sur un lot.

●—● **Interfaces** : jonctions physiques entre deux lots.

La rénovation énergétique

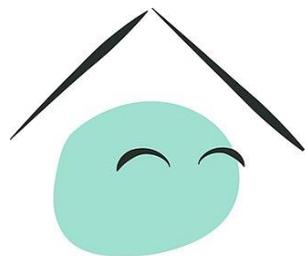


Les aides financières en 2025



Ma Prime Rénov'

2 parcours possibles



MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

Par GESTES DE
TRAVAUX

RENOVATION
GLOBALE

Ma Prime Rénov'

Aides à la rénovation globale

Conditions d'éligibilité

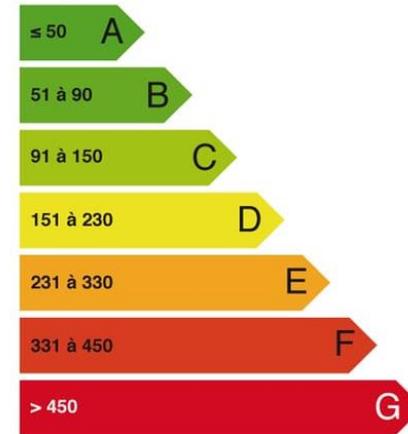
✓ Une rénovation globale et performante

- **2 sauts d'étiquette énergétique**
- **2 gestes d'isolation** (murs, combles, fenêtres, sol) et 25% min de la surface totale
- Impossibilité de conserver du fioul et d'intégrer un chauffage majoritairement au gaz

✓ Un accompagnement obligatoire

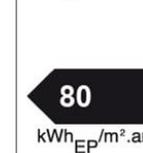
- Etre accompagné par une structure agréée **Mon Accompagnateur Rénov'**
- Annuaire disponible sur le site de France Rénov' + liste requalifiée par la CAPBP

Logement économe

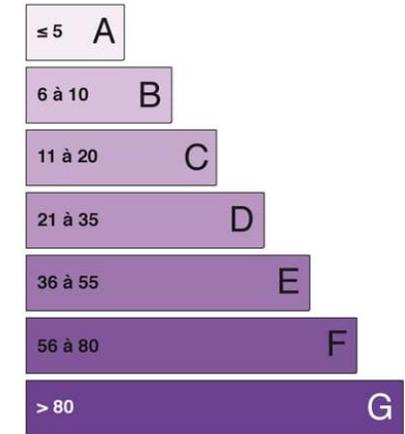


Logement énergivore

Logement



Faible émission de GES



Forte émission de GES

Logement



	Plafond des dépenses éligibles	TMO	MO	INT	SUP
Rénovation énergétique	2 000 € (HT)	100 %	80 %	40 %	20 %

Ma Prime Rénov'

Aides à la rénovation globale



	PLAFONDS DES DÉPENSES ÉLIGIBLES HT	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
GAIN DE 2 CLASSES	40 000 €	80%	60%	45%	10%
GAIN DE 3 CLASSES	55 000 €			15%	
GAIN DE 4 CLASSES OU PLUS	70 000 €			20%	
du montant HT des travaux dans le respect du plafond des dépenses éligibles					
BONIFICATION « SORTIE DE PASSOIRE ÉNERGÉTIQUE »	+10%				

Ce qui a changé en 2025



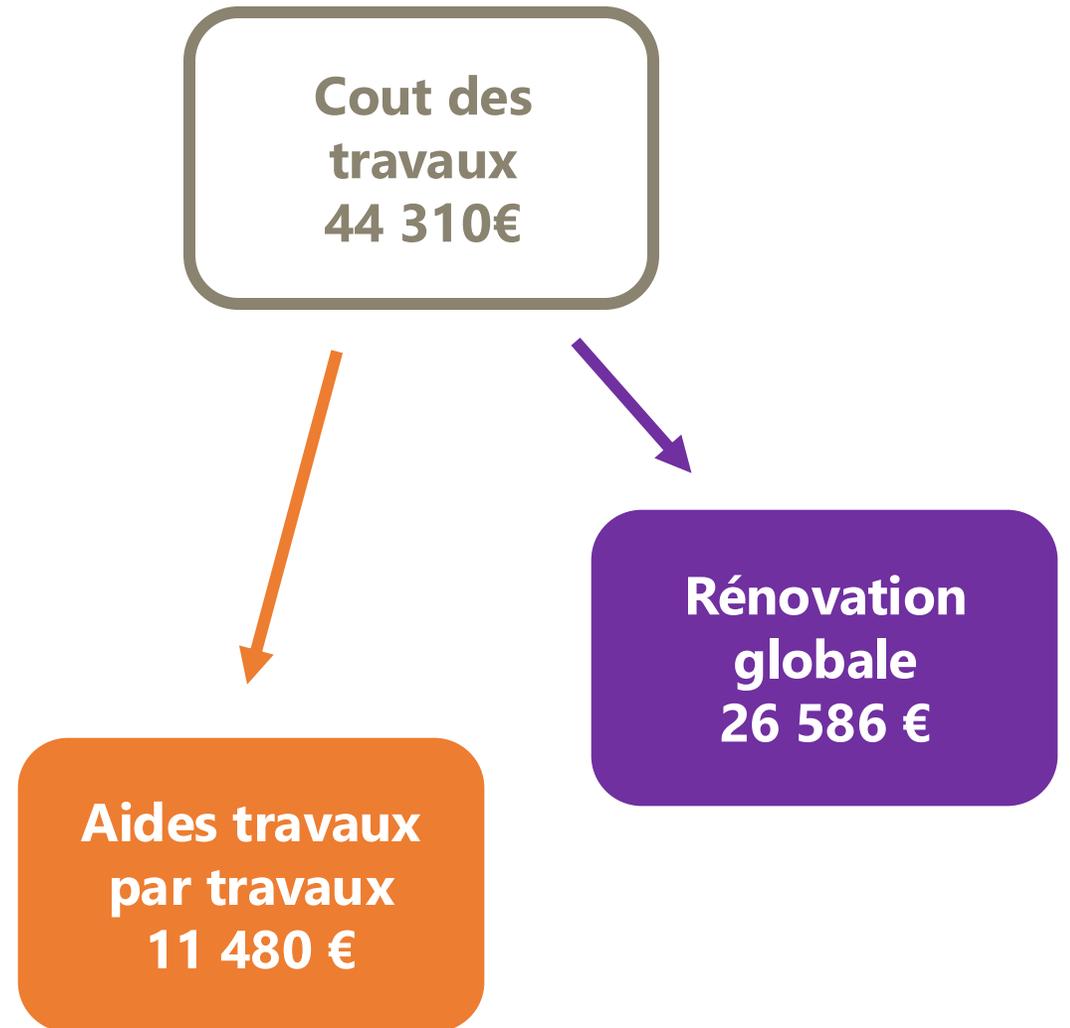
pour les ménages modestes et très modestes



NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	17 173 €	22 015 €	30 844 €	supérieur à 30 844 €
2	25 115 €	32 197 €	45 340 €	supérieur à 45 340 €
3	30 206 €	38 719 €	54 592 €	supérieur à 54 592 €
4	35 285 €	45 234 €	63 844 €	supérieur à 63 844 €
5	40 388 €	51 775 €	73 098 €	supérieur à 73 098 €
par personne supplémentaire	+ 5 094 €	+ 6 525 €	+ 9 254 €	+ 9 254 €

La rénovation énergétique

Le global, c'est mieux



Ma Prime Rénov'

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX ÉLIGIBLES	AUX RESSOURCES TRÈS MODESTES	AUX RESSOURCES MODESTES	AUX RESSOURCES INTER-MÉDIAIRES
CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE			
Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid	1 200 €	800 €	400 €
Chauffe-eau thermodynamique	1 200 €	800 €	400 €
Pompe à chaleur air/eau (dont PAC hybrides)	5 000 €	4 000 €	3 000 €
Pompe à chaleur géothermique ou solarothermique (dont PAC hybrides)	11 000 €	9 000 €	6 000 €
Chauffe-eau solaire individuel en Métropole (et dispositifs solaires pour le chauffage de l'eau)	4 000 €	3 000 €	2 000 €
Chauffage solaire combiné (et dispositifs solaires pour le chauffage des locaux)	10 000 €	8 000 €	4 000 €
Partie thermique d'un équipement PVT eau (système hybride photovoltaïque et thermique)	2 500 €	2 000 €	1 000 €
Poêle à bûches et cuisinière à bûches	1 250 €	1 000 €	500 €
Poêle à granulés et cuisinière à granulés	1 250 €	1 000 €	750 €
Chaudière bois à alimentation manuelle (bûches)	3 750 €	3 150 €	1 400 €
Chaudière bois à alimentation automatique (granulés, plaquettes)	5 000 €	3 850 €	2 100 €
Foyer fermé et insert à bûches ou à granulés	1 250 €	750 €	500 €



Ce qui a changé en 2025

Aides par geste de travaux

✓ **Aides forfaitaires**, par type de travaux, dégressives en fonction des revenus

✓ **Ménages aux revenus supérieurs non éligibles**



ISOLATION THERMIQUE

Isolation thermique des murs par l'extérieur (surface de murs limitée à 100 m ²)	75 €/m ²	60 €/m ²	40 €/m ²
Isolation thermique des murs par l'intérieur	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²
Isolation thermique des rampants de toiture ou des plafonds de combles	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²
Isolation thermique des toitures - terrasses	75 €/m ²	60 €/m ²	40 €/m ²
Isolation thermique des parois vitrées (fenêtres et portes-fenêtres) en remplacement de simple vitrage	100 €/équipement	80 €/équipement	40 €/équipement

AUTRES TRAVAUX

Audit énergétique hors obligation réglementaire (conditionné à la réalisation d'un geste de travaux)	500 €	400 €	300 €
Dépose de cuve à fioul	1 200 €	800 €	400 €
VMC double flux (conditionnée à la réalisation d'un geste d'isolation thermique)	2 500 €	2 000 €	1 500 €





Loc'Avantages

La réduction d'impôt qui **profite à tous**

- ✓ **Réduction d'impôts** sur revenus fonciers
- ✓ **Subventions** pour la rénovation de l'habitat : travaux énergétiques et "travaux lourds"
= De **35% à 65%** de prise en charge du montant total des travaux avec montant max par m² et par logement

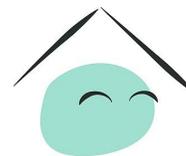
En contrepartie :

- ✓ Location en résidence principale, non meublée, pour une durée de 6 ans
- ✓ Etiquette énergétique D après travaux
- ✓ Production de **logements abordables**
 - Plafonds de loyers
 - Plafonds de ressources pour les locataires



Propriétaires bailleurs

OU



MaPrimeRénov'

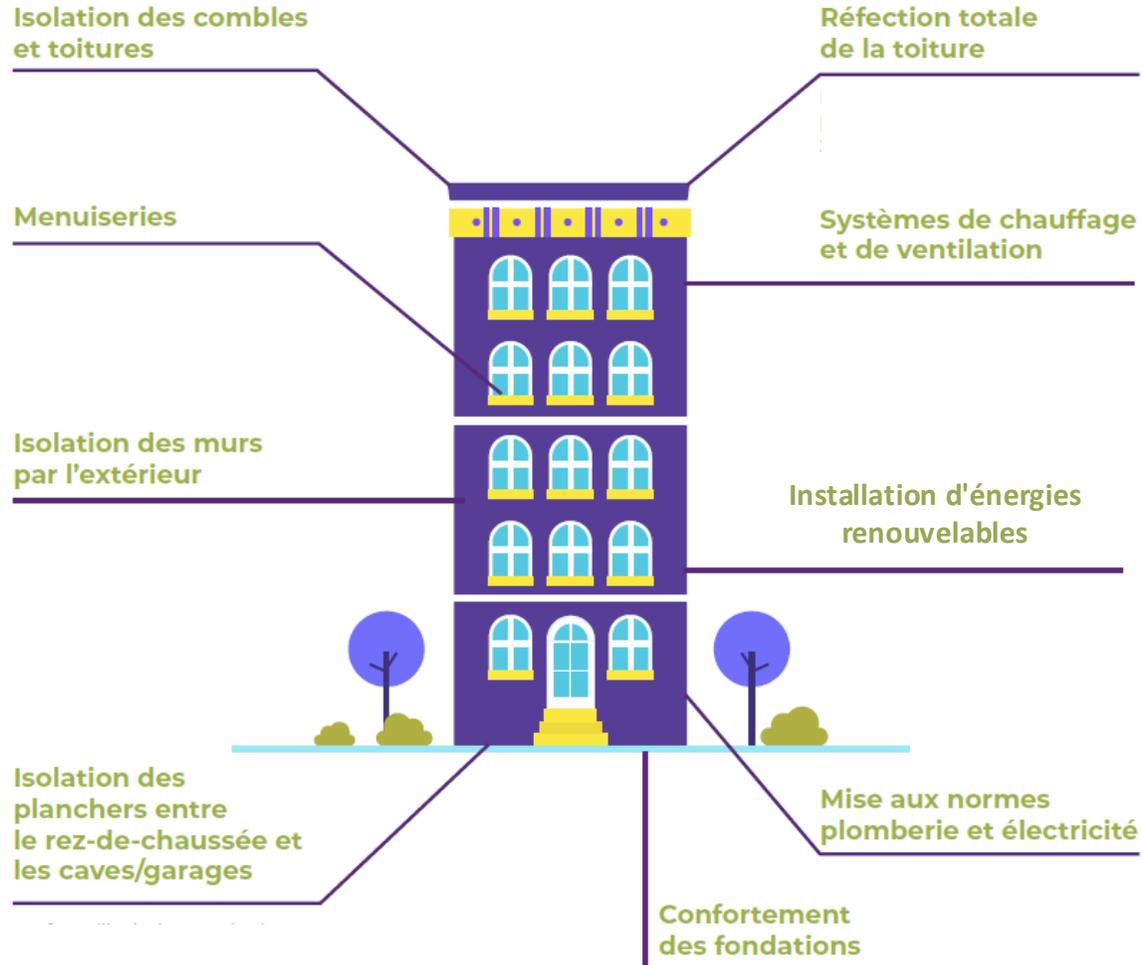
Mieux chez moi, mieux pour la planète



OU

- ✓ **Dispositifs fiscaux** : Denormandie, Malraux, déficit foncier..

Ma Prime Rénov'



Copropriétés



Aides à la rénovation des parties communes

	Premier niveau	2ème niveau
Gain énergétique	35%	50%
Taux de résidences principales	65% (20 lots ou moins) 75% (+20 lots)	
Plafond de dépenses éligibles	25 000€/logement	
Taux de financement	30%	45%
Taux Copros fragiles et en difficulté	+20%	
Bonus sortie de passoire énergétique	+10% étiquette D minimum	
Prime individuelle TMO/MO	3000€/1500€	

Ma Prime Adapt'



MaPrimeAdapt'

Ma vie change, mon logement s'adapte

➔ Aides aux travaux pour favoriser l'autonomie dans le logement

Exemples de travaux éligibles :

- ✓ Adaptation de la SDB (douche, barre d'appui, réhaussement des toilettes...)
- ✓ Accessibilité du logement (rampe d'accès, monte escalier, aménagement d'une pièce, élargissement de passages...)
- ✓ Autres : création unité de vie, aménagement du parking, volets roulants...

Ma Prime Adapt'

Ressources	revenus très modestes	revenus modestes
AMO	obligatoire	obligatoire
Financement AMO	oui	Oui
Plafond max travaux	22 000€ HT	22 000€ HT
Taux de financement	70%	50%

+ **PAU** BÉARN PYRÉNÉES
Communauté d'Agglomération



Éligibilité :

- Dès 70 ans, sans conditions de GIR
- 60-69 ans avec conditions de GIR
- Personnes en situation de handicap (taux d'incapacité 50% ou bénéficiaire PCH)
- Conditions de ressources (TMO / MO)



Attention !!



✓ Les entreprises doivent **être labellisées RGE**

Se référer au site France Rénov' :

<https://france-renov.gouv.fr/>

✓ **Ne signer aucun devis avant d'avoir déposé la demande d'aides**

✓ **Ne démarrer aucun travaux avant la dépose de demande d'aides**



Attention aux abus : éviter les démarcheurs, privilégier les entreprises locales, ne signer aucun devis le jour même, définir les travaux en fonction de ses besoins et non des aides !

Merci pour votre attention

PAU BÉARN
PYRÉNÉES
Communauté d'Agglomération



Mardi au vendredi
9h – 12 et 13h30 – 17h30

maison.habitat@agglo-pau.fr

2 bis rue des Cordeliers

64 000 PAU

05 59 82 58 60